L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 21 FEVRIER 1880. 53me Année

DUPOUR & LEBERT,
Propriétaires-Rédacteurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 21 FEVRIER.

[illegible] Post Office et [illegible], La., du Second [illegible].

[illegible] A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Spear & Escoffier, à la Bourse des négociants et des encanteurs, rue Royale, la magnifique résidence de famille, à deux étages, avec mansarde et véranda en fer No 120 de la rue [illegible], entre celles Bourbon et Dauphine; la maison de résidence convenable pour une famille et si bien située rue Bourbon entre Esplanade et la Praix, et l'agréable résidence de famille située entre rues Quartier et Remparts.

Par Nash & Hodgson, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles, propriétés cottage de valeur dans le troisième district et à Carrollton, vendues par ordre des Commissaires Liquidateurs de la Crescent City Loan and Building Association.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos. 106 et 110 rue des Magasins—125 barils bœuf.

Aussi, au Union Warehouse, rue Tchoupitoulas, 20,000 livres épaules.

Par Nash & Hodgson, au No 86 rue St Charles, membres or et argent.

Grande vente.—Aujourd'hui à midi à la Bourse d'encan St-Charles, et les plus grands marchés de la saison en propriétés de chest malsons de commerce et maisons de résidence, annoncées comme devant être positivement vendues pour compte de successions et de banqueroutes, par C. E. Girardey, encanteur.

La liste comprend les magnifiques propriétés ci-après désignées;

1° La maison de banque de la Banque d'Epargnes et de dépôt de la Louisiane; rue du Camp No 1.

2° Les magasins en briques à quatre étages, rue Tchoupitoulas 29 et 31, entre les rues Gravier et Natchez.

3° La presse à coton de Memphis sur la Mile Levée, entre les rues Race et Orange.

4° Les magasins et maison en briques à trois étages, formant l'angle du sud ouest des rues Carondelet et Gravier, connus sous le nom de "Les Stores Verandah."

5° La belle maison en briques à deux étages, rue Jonquine No 990, contiguë à la résidence de M. R. Carroll.

6° La propriété de la salle de l'Exposition, rues St-Charles et Carondelet le sixième d'intérêt indivis.

7° Les maisons et magasins en bois à deux étages, Nos 260 et 262 de la rue Remparts, côté sud, entre les rues Julie et Girod.

8° Douze beaux lots de batture sur la Mile Levée, entre les rues Richard et Marché, devant la Presse de la Virginie.

Ainsi que lots bons pour bâtir dans les 24 et de 17e district.

Pour les conditions et tous renseignements désirables, voyez les annonces descriptives et les plans à la vente.

Propriété dans le Troisième District à l'encan.—MM. Nash et Hodgson, encanteurs, vendront aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'encan St Charles quatre très jolies maisons-cottages et terrains situés dans le Troisième District. Les conditions sont faciles et la vente positive. Voyez l'annonce à la colonne des encans.

Bœuf, Bœuf, Bœuf.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Foin! Foin! Foin! pour le compte de qui il appartiendra. Par D. E. Morphy & Son, Encanteurs. 500 belles foin seront vendues Samedi, 21 février 1880, à 11 heures du matin, au pied de la rue Lafayette.

Epaules, Epaules.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

CHARTE ET FINANCES.

Il n'est pas arrivé souvent que nos vues aient coïncidé avec celles de l'avocat de ville sur les affaires municipales, mais nous avonons que dans une des dernières conférences qui ont eu lieu à l'Hôtel de ville sur le problème qui occupe aujourd'hui les chambres, l'avocat de ville a émis une opinion qui est juste et que nous partageons entièrement. Il a dit que la plus grande difficulté n'était pas de faire une charte, mais de régler la dette, et que si nous pouvions nous délivrer de cette dette, le reste irait tout seul.

En effet, à quoi servirait une charte, supposée excellente, si nous restons chargés d'un fardeau réellement insupportable? Il est bon d'insister sur ce point que les chambres ne paraissent pas suffisamment comprendre. On dirait qu'elles n'ont vu jusqu'à présent en tout cela qu'une question de forme administrative quand il y a une question de finance bien autrement importante et qui prime tout. Les Chambres ne voulaient-elles se procurer qu'un thème à discussion ou plutôt qu'un thème à amendements pour ce qui concerne la forme du gouvernement municipal? Il serait fort aisé d'en trouver un. Au lieu de se livrer aux grands efforts qui ont été faits, lesquels n'ont abouti qu'à de grands frais d'impression, il était bien plus simple de prendre pour texte la charte de 1852 modifiée par la loi de 1856. Cette charte instituait deux conseils, le conseil des aldermen et le conseil des assistants aldermen. Aujourd'hui, il arrive qu'on n'en veut qu'un. Soit! prenons-en un et biffons l'autre, et si cette simplification ne donne pas assez de garanties, adoptons la modification votée par la Législature en 1856, signée très bel et bien par un Excellé démocrate, le gouverneur Wickliffe, et votons que tout candidat ne sera éligible au conseil de ville qu'à la condition de payer une taxe foncière sur un assessement de $3000. Voilà ce que firent les chambres démocratiques de cette époque, et leur œuvre fut assez bonne pour déterminer dans nos affaires locales un mouvement immense et pour aider d'une manière inouïtée au développement de notre ville. La guerre seule arrêta ce développement, et si cette guerre n'eut pas eu lieu, la Nouvelle-Orléans, avec la charte de 1856, serait devenue une des villes les plus populeuses et probablement une des plus florissantes des Etats-Unis.

On voit donc qu'il est facile de faire une charte, si l'on daigne consulter ce qui a été fait déjà. Il suffirait d'éliminer des travaux de nos devanciers ce qui ne pourrait plus convenir à la situation de détresse où nous sommes. Nous rappellerons aux membres de la Législature que la Convention pour nos affaires de paroisse s'est montrée tout aussi conservatrice que la Législature de 1856 à l'égard de la Mile Orléans. Si cette assemblée vota des conditions territoriales pour l'éligibilité au conseil de ville, la Convention de son côté a prescrit que toute émission de bons pour raison d'utilité publique ne serait valable qu'à la condition d'avoir préalablement été soumis directement non au vote du peuple tout entier mais au vote exclusif des contribuables, ce qui veut dire au vote de ceux qui seraient à supporter le poids de l'émission si elle était approuvée.

Pourquoi la Législature ne s'inspirerait-elle pas de ces deux exemples? Etant sur le bord de l'abîme, nous devons comprendre que le moment est arrivé de revenir sur nos pas, de choisir le terrain où de nous y établir d'une manière ferme qu'aucune extravagance légale, constitutionnelle, politique ou administrative ne puisse nous en faire sortir. Mais pour que ce terrain soit tenable, il faut le déblayer. Nous n'y voyons aujourd'hui que des ronces, des entraves, des ronces et des épines. Tous ces obstacles viennent de la dette. La dette est le monstre qui nous arrête, qui nous calme et qui nous étouffe. C'est donc là le monstre dont il faut débarrasser la détention.

Nous avons supposé ombre, dans un de nos derniers articles, les diverses parties qui composent ce monstre et nous avons dit qu'il fallait absolument en soulager l'administration de la ville pour qu'elle pût décemment s'occuper librement du soin de gouverner la municipalité. Mais ce détestant cas vous et en gaîtant d'un syndicat qui aurait chargé de faire pour le conseil de ville ce qu'il n'a pas eu le courage de faire jusqu'à présent, nous n'avons pas voulu donner à entendre que l'institution d'un syndicat est fait par elle-même une solution. Nous comme en peine de savoir tout d'abord comment ce syndicat serait composé, et qu'elle liberté de mouvement lui serait donnée. Aurions-nous dans ce syndicat des hommes timides comme ceux qui les ont précédés dans l'administration de nos finances, ou des hommes hardis, énergiques, et vraiment résolus à nous tirer de l'impasse où nous sommes? Aurions-nous encore des hommes assez vérolés dans la science de nos prédécesseurs financiers pour être justes envers tous et pour secourir, dans un cas de bien général, un jeu de capital, d'intérêts et d'obligations, qui opposaient toutes carrières commerciales et la rend impossible?

Ces hommes-là ne nous manquent pas. Mais les choisirait-on? Nous entendons dire déjà que si on a recours à des moyens de réduction vigoureux dans le règlement de nos dettes, les banques en souffriraient énormément et que plusieurs en souffriraient assez pour en périr. Nous n'en croyons rien, car il y a longtemps que les banques ont dû apprécier à leurs justes valeurs les Bons de toute origine qui leur sont offerts comme garanties collatérales, et ces banques ont pris toute présentations. Nous n'avons donc rien à redouter pour elles; au contraire, les banques gagneraient beaucoup à la réduction que nous avons suggérée. Cette réduction se ferait à peu de chose près sur le taux courant de ces valeurs à la Bourse, et une fois le règlement fait, il en résulterait pour tout le monde une sécurité permanente qui en donnant de la solidité aux affaires, les triplerait. Les banques ont toujours su que la ville ne pourrait jamais payer ses dettes au prix nominal d'émission; les banques ont toujours su que la ville ne pourrait pas même en payer l'intérêt, cet intérêt fût-il réduit de moitié. Supposer le contraire, ce serait supposer que les hommes prudents et habiles qui les conduisent ne sont que des aveugles, car ils n'auraient pas vu qu'en faisant entrer dans leurs opérations de crédit des calculs fondés sur le maintien des abominables taxes foncières que le gouvernement radical levait sur nous, ils comptaient sur l'impossible.

Et ces taxes qui ont atteint jusqu'à 30 mills pour la ville et jusqu'à 22 mills pour l'Etat ne suffisaient pas puis qu'on payait alors une partie des intérêts avec des émissions de bons, ce qui, en l'assessement pour la ville eut été porté à près de 140 millions. Ces taxes fabuleuses suffiraient encore moins aujourd'hui que l'assessement a baissé de 50 millions. Et l'on voudrait nous faire croire après cela, que les banques n'ont pas vu ce que nous avons vu nous-même et ce qui faisait le sujet presque quotidien de nos discussions! Nous n'admettons pas cette improvoyance de la part des banques et, pour ce qui les concerne, nous n'avons aucune inquiétude. Loin de là, nous sommes convaincu que les banques auraient beaucoup à gagner dans la réduction des bons à prime et de toutes les créances, bien ou mal venues, sous le poids desquelles nous gémissons.

D'ailleurs, pour en revenir au syndicat, quel pouvoir cette agence financière aurait-elle? Elle serait mensée à chaque pas par des actions portées devant les tribunaux, et elle n'aurait rien à opposer à ces poursuites, à moins de lui donner le droit de lever des taxes et de décréter des lois, ce qui est infaisable, la Législature ne pouvant déléguer ce droit à personne. Un syndicat serait très bon pour présenter des comptes à la Législature et éclairer sur notre situation financière, mais il ne pourrait décider les questions et protéger ces solutions par des décrets. Cela concerne la Législature et nous espérons encore qu'elle comprendra assez l'importance de nos remarques pour résoudre elle-même la difficulté et achever à notre égard l'œuvre commencée par la Convention.

Conférence de M. Régamey.—Une conférence illustrée sera donnée aujourd'hui en matinée à l'Opéra, par l'habile artiste français, Félix Régamey. Comme nous l'avons annoncé chaque spectateur recevra un numéro d'une tombola dont le lot sera une toile blanche sur laquelle M. Régamey exécutera le portrait du gagnant. Le prix d'entrée n'est que de 50 cents et 25 cents pour les enfants. Nous engageons toutes les personnes qui n'ont pas encore vu M. Régamey exécuter ces amusants croquis à mettre à profit cette dernière occasion.

Les jolies Pantoufles en peau à 50 sous sont arrivées à l'Etoile Rouge.

GRAND OPERA HOUSE.—La salle de ce théâtre était brillamment garnie, hier soir, à l'occasion du bénéfice offert à Mlle Emma Abbott, qui gardera certainement un bon souvenir de l'accueil flatteur qui lui a été fait. A son entrée en scène elle a été saluée par des applaudissements prolongés à la chûte du rideau au premier acte, elle a encore été rappelée. Un monsieur qui se trouvait dans la loge d'avant-scène s'est levé et dans une allocution bien sentie, il a fait allusion aux nombreux services rendus aux pauvres par Mlle Abbott. Il lui a alors présenté, au nom du public orléanais, une magnifique couronne, après quoi il a lu un morceau en vers, écrit par M. Isaac Maynard et dédié à celle-ci. Mlle Abbott paraissait très émue et ce n'a pas été sans peine qu'elle a prononcé quelques paroles pour remercier le public du bienveillant accueil dont elle avait été l'objet de sa part.

La représentation à alors repris son cours sans incident notable. Mlles Abbott et Segwin se sont très bien acquittées de leurs rôles, et ont été fréquemment applaudies.

M. Karl qui paraissait un peu enrhumé s'est néanmoins convenablement tiré d'affaire.

Aujourd'hui, en matinée, le charmant opéra de Gounod, "Roméo et Juliette." Ce soir, première représentation ici de l'opéra de "Carmen," en anglais, et dernière de la troupe de Mlle Abbott.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Aujourd'hui pour la dernière fois, Conrad le Corsaire, en matinée et en soirée. Cette pièce aura comme Evangeline fait les frais du théâtre pendant toute une semaine. C'est ce qu'on voit rarement. Nous n'avons pas besoin de remarquer que le succès vient tout à la fois de la pièce et de la troupe qui l'une et l'autre ont beaucoup de valeur. Si Conrad le Corsaire est une des meilleures extravagances du répertoire de Rice, il est juste de dire que jamais répertoire de ce genre n'avait été aussi bien représenté que par la troupe dont l'engagement au théâtre de M. Bidwell se terminera ce soir. Comme il y aura foule, ceux qui veulent absolument ne pas manquer ces dernières soirées représentations feraient bien de retenir leurs places d'avance.

Demain dimanche, la charmante comédie de "Robinet" qui tant jouée par les Weathersby Geoffrin Frédiques. La pièce est pleine de gaîté, de folies et de mouvement, dans le goût de celles qu'on aime tant à l'Académie de Musique, et comme on dit que les Italiens sont expulsés, nous pouvons encore prédire pour ce théâtre une saison à grand succès.

Bottes en chevreau français en vente à l'Etoile Rouge.

Les Gants du Sud, appelés le "Rembrandt du Sud"; il n'est pas exact de dire que le "Sirop Pectoral aux Navets Indiens" est le remède pour toute les maladies du Sud.

Nous apprenons l'ouverture de nos lecteurs sur Francesco de M. Ed. Werlein, le magasin de pianos bien connu de la rue du Canal 135. M. Werlein vend des pianos de Chickering, Mathushek, Hale et Hale, qui surpassent les pianos importés par le nom, le timbre et la durée de durée, et cependant ils ne coûtent pas plus cher, attendu qu'ils n'ont pas 2000 milles à payer. Chaque piano est plus spécialement garanti par lui.

650 douzaines Pantoufles à corap à 75 sous la paire, à l'Etoile Rouge.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

La candidature de M. John Lemoinne.

Paris, 16 février.—La candidature de M. John Lemoinne pour un des sièges vacants au Sénat est saluée avec plaisir par presque toutes les fractions du parti républicain. On devrait croire qu'il obtiendra un vote unanime bien mérité par les loyaux et nombreux services qu'il a rendu à la cause républicaine; tel n'est cependant pas le cas. Les mécontents du centre gauche ont mis une candidature en opposition à la nôtre, celle de M. Bétolaud, le candidat opposé au Duc Decazes, et qui a été battu à la dernière élection sénatoriale.

Jules Simon et Broglie.

Le *Siècle* est fort sévère ce matin sur l'accord aujourd'hui apparent qui est intervenu entre MM. Jules Simon et de Broglie, l'homme chassé du pouvoir par le 16 mai et l'homme élevé au pouvoir à la même date.

L'ambassadeur à Londres.

Paris, 16 février.—On dément le bruit d'après lequel M. Léon Say, ancien ministre des finances, serait nommé ambassadeur à Londres, en remplacement de l'amiral Pothuau.

Chronique de Paris.

Paris, 16 février.—Un ouvrage très important en 3 volumes ayant pour titre: "Bonaparte et son temps" par Théodore Jung, officier d'état-major, est annoncé par l'éditeur Charpentier. Les deux premiers volumes paraîtront demain.

Le troisième volume des "Mémoires de Mme de Rémusat" paraîtra le 20 de ce mois. Il montre l'empereur Napoléon Ier à un point de vue sentimental, et le représente pleurant auprès du lit de Joséphine, au moment de l'abandonner, après son divorce.

Charles de la Rouhat vient d'être nommé directeur de l'Odéon, direction qu'il a déjà occupée avec un succès brillant il y quelques années.

Mlle Jane, du théâtre de Cluny, a fait l'autre soir une sensation profonde en entrant dans une cage de lions avec Bidel, le dompteur, et en récitant quelques vers de Victor Hugo, en présence des "animaux dénoncés."

M. Jules Guillemot, dans le dernier numéro de la *Revue de France*, attribue la décadence de l'opéra français à la faiblesse des librettistes.

Jean de Nivelle, opéra nouveau, sera joué samedi à l'Opéra-Comique.

La première répétition d'*Aida* a eu lieu ce matin au Grand Opéra en présence du compositeur Verdi.

L'Evènement publie le récit d'une entrevue avec Mlle Bartet, la sociétaire qui joue le premier rôle dans l'œuvre de Sardou, *Daniel Rochat*.

La Patti chantera pour la seconde fois demain soir dans la *Traviata*. La diva donnera dans le courant d'avril deux concerts au palais du Trocadéro.

Chapeaux, Mailles, Chaussures à l'Etoile Rouge.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Louisianais*:

Champs et Riz—Grâce à l'admirable et printanière température de ces derniers mois, nos braves habitants ont pu travailler sans interruption.

Aussi leurs travaux sont-ils plus avancés qu'ils ne le furent jamais à pareille époque de l'année.

En voyant les champs, on se croirait à la fin de mars, et si rien, de malencontreux ne survient, la récolte sera des plus satisfaisantes et des plus abondantes.

Constatons aussi que nombre de nos planteurs se disposent à imiter l'exemple de M. H. O. Colomb.

Car M. H. O. Colomb, l'année dernière, un homme entreprenant, intelligent et bien avisé, a mis deux cordes à son arc d'habitant. Il a planté la canne à sucre dans la partie supérieure de son habitation et semé le riz dans la partie inférieure. Un complet succès a prouvé qu'il avait eu raison.

Et c'est cet exemple qui va être imité par nombre de ses voisins.

La culture du riz, au demeurant, est facile et peu coûteuse. On peut même affirmer qu'elle est certaine. Le Mississippi est toujours là, haut ou bas, montant ou descendant pour. Mais quand il ne monte pas, le département point le niveau des terres environnantes, le pompe fait son office.

St Jacques, comme paroisse à riz, est la seconde en importance dans l'Etat de la Louisiane.

Et elle n'a nullement abandonné la culture de la canne à sucre.

Le Donaldsonville *Chief* dit que la nouvelle de la nomination de M. Henry O. Maher, comme maître de poste à Donaldsonville, a fait sensation, car on ne s'y attendait pas. Notre confrère ajoute que le remplacement de M. Wilkinson, maître de poste actuel, paraît à beaucoup de personnes inopportun et non justifié et que des citoyens éminents des deux partis politiques vont faire appel au président Hayes et aux sénateurs et représentants de la Louisiane pour que M. Wilkinson soit maintenu dans ses fonctions.

Bottes en chevreau français en vente à l'Etoile Rouge.

—Hier soir, à l'occasion du bénéfice d'Emma Abbott, un magnifique couronne lui a été présentée, à laquelle était attachée une ravissante pièce de vers de M. Isaac Maynard. La présentation a été faite par M. B. W. Burgess, et la pièce de poésie a été lue par M. R. Edwards, avocat de cette ville, au milieu des applaudissements unanimes de la salle.

Le comité pour le traité franco-américain.—On nous dit de Paris que le comité franco-américain a tenu une séance intéressante. M. Menier présidait, entouré de MM. Foucher de Careil, sénateur, Berger-Vanderbilt, Jean David, député, Barbedienne, etc.

Il a été décidé à cette réunion:

1° que le comité persistant jusqu'à la conclusion du traité de cette amitié franco-américaine; 2° qu'il notivait une propagande en France et aux Etats Unis en vue dudit traité, soit par la publication du nouveau Bulletin et de communications à la presse, soit par la conférence donnée aux délégués français, M. Louis Chotzeau, qui vient de quitter l'Amérique pour le troisième fois dans l'intérêt du traité; 3° que le comité français suivrait avec la plus grande attention la discussion des questions de tarifs douaniers, tant au Parlement que dans la presse, afin de saisir toutes les occasions d'éclairer le public et le gouvernement sur les vrais intérêts de l'industrie et du commerce.

Immense assortiment de malles en tous genres à l'Etoile Rouge.

11—Secours à sauver.—Les secours pour cet effectif devront rester ouverts, et les ruines deviennent inutiles, comme cela arrive souvent, il est sage de leur prêter aussi qu'à un de ces malheureux naufragés qui, malchance, ont pu trouver quelque chose de bon à faire vider, sont prêtes de se dresser directement en bonnes No. 120 Passage de la Bourse, et y trouveront un jusqu'à ce qu'ils prendre les ordres et demeurer sous les nouvelles mesures hasardeuses.

15 fév.—7 f P. CHAS. GAULON.

AVIS.

M. L. O. WILTZ n'étant plus employé par M. Chas. Gaulon, No. 120 Passage de la Bourse, prévient ses amis et le public en général qu'il établit un bureau au No 125 Passage de la Bourse, où il réserve les meilleures [illegible] que pour le charbon et le bois [illegible] la plus grande promptitude les commandes qu'il recevra et il prend que son établissement lui assurera le patronage du public. 27 fév—2f

Nlle-Orléans, 16 février 1880.

La société de REISS et REISCH est expirée d'une manière par consentement mutuel.

M. JAMES J. REISS ayant acheté l'intérêt de M. CHARLES REISCH, continuera les affaires seul.

Les dettes en compte, et comme toutes les réclamations dues à la même Raison à Reisch.

JAS J. REISS.
CHAS REISCH.

17fév—1m

F. L. FERNANDEZ,
COURTIER.
No 155 RUE DE LA COMMUNE,
Paie les taxes arriérées de ville et d'Etat, à un commis tiberal. 15 fév—1m

Semence de riz. Semence de riz.

Importation directe de la Caroline,

DE 2500 sacs de choix, en partie arrivée et attendue en période du chemin de fer de la Mile Orléans et Mobile, et à vendre.

S'adresser à
CHAS A. LARENDON,
27 rue Carondelet.

Ou à
RAOUL DUFRE.
Courtier de riz, 81 rue Decatur.

N. B.—Le prix véritable comme du riz de la Caroline sur le marché. 15 fév—1m

TROIS NECESSITES:

L'EAU, LE GAZ
—ET—
UN BON "CITY DIRECTORY."

Ne manque pas de vous procurer le CITY DIRECTORY de 1880 de

SOARDS,

qui vient de paraître.

Prix.....50 cts

AUTRE AVANTAGE:

Les personnes achetant le "Directory" de nos éditeurs recevront un billet qui leur permettra "City Directories" des Etats Unis.

A vendre par

Le SOARDS & Co., Editeurs.
No. 5, Commercial Place, cote Camp.
13 fév—1m

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
HÉBERT & Cie.,
H. BILLARD,
SUCCESSEUR.
PARTERS PEINTS.
[illegible] POUR BUREAUX.
LIVRES D'ECOLES FRANÇAIS AMERICAINS.
Articles pour Dessin.
Fournitures pour Bureau.
Agence Générale de tous les Journaux Français.
Abonnement à la lecture.
GRANDE RÉDUCTION DES PRIX.
4 janv—1m

A VENDRE
Secrétaire, Etagère, Chaises, etc.
De la
Caroline et de Mandeville.
S'adresser à ALLEN & FITZ.
[illegible]

A Louer,
LA BOULANGERIE DU VIEUX BASTIEN, située à l'entrée des rues du Canal et de Bienville et dans la Place d'Armes, à des conditions libérales. Le tout en bon état.
S'adresser à M. H. Bastien, No 1, Place d'Armes.

A vendre.
[illegible] MANDEVILLE, située [illegible] Pour les conditions, s'adresser à [illegible] rue Bienville.

L'UNION FRANÇAISE.

Le Conseil de Direction [illegible] Française [illegible] ouvrir ses cadres, que le COURS D'ANGLAIS [illegible] ouvert le premier de février. [illegible] Mardi, Mercredi et Vendredi, de 7 à 9 heures du soir. [illegible] Pour [illegible] Le Président,
H. TOUAUD.
[illegible]

Décédé, vendredi, le 20 février 1880, à 1 1/2 heure de l'après-midi, à l'âge de 26 ans, Dr. L. TERRANT DE BEAUMONT. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin des rues Remparts et Marteville.

Les journaux de Hoboken, New York, sont priés de reproduire cet avis.

Décédé, à la résidence de sa mère, No 6, rue Amelie, hier, vendredi, 20 février, à 5 heures du soir, à l'âge de 24 ans et 9 mois, CHAS. L. ROWLEY, fils de feu le général C. M. Rowley. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Rowley, Bennett et Soria, sont invités à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 4 heures et demie. Le convoi partira de la dite mortuaire, No 9, rue Amelie.

Les journaux de Natchez, de Chicago et de New-York sont priés de reproduire cet avis.

Une messe funèbre sera célébrée à l'église St-Maurice, aux Ursulines, MARDI, le 24 février, à 9 1/2 heures précises du matin, pour le repos de l'âme de feue FRANÇOISE FOS, épouse de J. Rossi, dit Matamfaire, décédée le 5 février 1880. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son époux et de la famille.
21fév—2f

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 16 février 1880.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de Francis Hatton, de New-York, la moitié du billet No 54,577, tirage à Chicago, Illinois, Classe "B" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le second gros lot de dix mille piastres, mardi, 10 février 1880. Le dit billet ayant coûté la somme de deux piastres au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiane National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: T. M. WESCOAT, Agent,
Résidence: Compagnie d'Express du Sud.
Nouvelle-Orléans, La.

20fév—2f

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 20 février 1880.

Le soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de Samuel Weaver, par l'entremise de Herman Schreiber & Co., tirage à Chicago, Ills., la moitié du billet No 54,577, tirage à numéros séparés, classe "B" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le second gros lot de dix mille piastres, mardi, 10 février 1880. Le dit billet ayant coûté la somme de deux piastres au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiane National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: LOUISIANA NATIONAL BANK.
Résidence: Par R. S. Liberts, banquier de change et à l'escompte.
Nlle-Orléans, La.

21fév—2f

AVIS.

Je préviens mes nombreux clientèle et le public en général que L. C. Wilts n'est plus employé par moi dans les affaires de village comme dans celles du chariot. Les personnes qui auraient des fonds à faire valoir, sont priées de m'adresser directement au bureau No. 120 Passage de la Bourse. Je y trouverai un jeune homme qui procède les ordres et demeure sous les mêmes conditions honorables.

15 fév.—7 f P. CHAS. GAULON.

AVIS.

M. L. O. WILTS n'étant plus employé par M. Chas. Gaulon, No. 120 Passage de la Bourse, prévient ses amis et le public en général qu'il établit un bureau au No 125 Passage de la Bourse, où il réserve les meilleures [illegible] que pour le charbon et le bois [illegible] la plus grande promptitude les commandes qu'il recevra et il prend que son établissement lui assurera le patronage du public. 27 fév—2f

Nlle-Orléans, 16 février 1880.

La société de REISS et REISCH est expirée d'une manière par consentement mutuel.

M. JAMES J. REISS ayant acheté l'intérêt de M. CHARLES REISCH, continuera les affaires seul.

Les dettes en compte, et comme toutes les réclamations dues à la même Raison à Reisch.

JAS J. REISS.
CHAS REISCH.

17fév—1m

F. L. FERNANDEZ,
COURTIER.
No 155 RUE DE LA COMMUNE,
Paie les taxes arriérées de ville et d'Etat, à un commis tiberal. 15 fév—1m

Semence de riz. Semence de riz.

Importation directe de la Caroline,

DE 2500 sacs de choix, en partie arrivée et attendue en période du chemin de fer de la Mile Orléans et Mobile, et à vendre.

S'adresser à
CHAS A. LARENDON,
27 rue Carondelet.

Ou à
RAOUL DUFRE.
Courtier de riz, 81 rue Decatur.

N. B.—Le prix véritable comme du riz de la Caroline sur le marché. 15 fév—1m

TROIS NECESSITES:

L'EAU, LE GAZ
—ET—
UN BON "CITY DIRECTORY."

Ne manque pas de vous procurer le CITY DIRECTORY de 1880 de

SOARDS,

qui vient de paraître.

Prix.....50 cts

AUTRE AVANTAGE:

Les personnes achetant le "Directory" de nos éditeurs recevront un billet qui leur permettra "City Directories" des Etats Unis.

A vendre par

Le SOARDS & Co., Editeurs.
No. 5, Commercial Place, cote Camp.
13 fév—1m

PIANOS.

CHICKERING,
Mathushek
PIANOS
HALE
WERLEIN

135 RUE DU CANAL 135.

PRIX:

$150	$175	$200
$225	$250	$275
$300	$325	$350
$425	$450	$550
$400	$500	$600

ORGUES

ORGUES

Estey and Mason & Hamlin.

PRIX

$50	$60	$75
$80	$100	$125
$150	$175	$200
$250	$300	$400

Orgues d'Occasion.

PRIX:

$30	$40	$50

Tous les Instruments GARANTIS.

PIANOS et ORGUES vendus contre PAIEMENTS GRADUÉS.

VIEUX PIANOS pris en échange.

Les meilleurs TABOURETS et COUVERTURES de Piano.

Magasin ouvert tous les SOIRS.

PAPIER A MUSIQUE,
MÉTHODES,
INSTRUMENTS de MUSIQUE

de tout genre, importés par

WERLEIN,
135-CANAL-135

Les Meilleurs Pianos
ET
Les Plus Populaires
A
Grunewald Hall
14, 16, 18, 20 & 22
RUE BARONNE.

Il vient de vendre à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales en toute espèce de

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Le assortiment est au grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les célèbres et incomparables

Steinway
Knabe
Pleyel
Weber
Fischer
} PIANOS

Clough & Warren,
Peloubet, Pelton & Co.
} ORGUES

Les plus recherchés actuellement la facilité de leurs prix.

Tout ce qui de bon en de pré me rattache à la musique se vend également à très bon marché chez Grunewald.

Les pianos étrangers en réparée et accordés par Pfeifle ouvriers. Venez voir nos instruments de musique, venez juger par vous-mêmes de la modicité des prix et des conditions libérales attachées tout se vend chez

LOUIS GRUNEWALD,
GRUNEWALD HALL.
21fév—6m

Notre Stock Entier
DE
HABILLEMENTS
Réduit depuis le 1er Janvier.

Nous offrons des Marchandises complètement dans chaque département.

Il nous faut de la place

pour notre immense Stock de Printemps que nous recevrons peu d'jours après le 1er février.

Ne manques pas cette occasion

de choisir de beaux PARDESSUS, ULSTERS, RECHAUGES, ARTICLES DE TOILETTE et CHAPEAUX pour Hommes, Enfants et Jeunes Garçons du plus grand et du plus bel assortiment de la ville à des

Prix qui ne peuvent pas être égalés.

Léon Godchaux,
81 & 83 RUE DU CANAL,
RAOUL J. SPEAR. PLACIDE J. SPEAR Jr.

SPEAR Frères,
No 64, rue Bienville, près Royale.

MARCHANDS DE MEUBLES nouveaux et d'occasion. Miroirs, Fauteuils, Plaqués et tout genre d'articles. Les plus hauts prix du marché sont payés pour toutes sortes de marchandises.
1er fév—1m.

LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
Au No 133 de la rue du Canal,
MATRICE TOURO.

Offrent leur vaste assortiment de Marchandises d'Hiver, à partir de LUNDI, 26 de ce mois, à des prix très réduits. Cet assortiment se compose en partie de:

Etoffes de laine françaises pour Robes,
Soie mêlées et effets brochés pour garnitures.
Costumes brodés français.
Delmans et Manteaux français.
Châles laine et articles tricotés.
Couvertures et Flanelles.
—AVIS—
15fév—1m

SIROP PECTORAL
AUX BOURGEONS DE SAPIN
de R. SCHMIDT, Pharmacien.

Hémoptysie Hémorrhoïdes et Bronchite.

Les Bourgeons de Sapin ont toute propriété bénéfique et pectorale à une substance résineuse-balsamique, dont ils sont imprégnés. Dans le nord de l'Europe c'est un médicament très usité, et qui a toujours donné des résultats remarquablement satisfaisants, dans le traitement des maladies des voies respiratoires.

Le Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin est un remède agréable et efficace contre les rhumes, enrouement, asthmes, coqueluche, catarrhes et toutes les affections aiguës et chroniques—de la gorge et des poumons.

Prix de la bouteille.....75 cts
A vendre dans les principales pharmacies.
I. L. LYONS, agent pour le gros.
1er fév—6 m.

PHARMACIE
DU MARCHÉ FRANÇAIS,
280, RUE DECATUR.
PRES URSULINES.
P. A. BERTRAND, Pharmacien.

CETTE pharmacie, qui vient d'être ouverte, renferme un assortiment complet de Médicaments frais et choisis avec soin, de Produits chimiques, de Parfumerie de Remèdes patentés, etc.

Les Ordonnances de MM. les Médecins seront suivies, de jour et de nuit, avec une scrupuleuse exactitude. Boîtes à médicaments pour services. Prix très modérés.

On parle anglais, français, italien, espagnol et allemand.

LE DR. F. NORMENTO
Reçoit dans consultation à son cabinet, de 6 à 9 h. du matin, et de 4 à 5 h. de l'après-midi.
Consultations gratuites pour les pauvres.
24jan—6m 7 mars 8

CHARRETTES A LOUER.

Les personnes désirant des charrettes pour transporter cable, briques, chaux, sapins, etc., peuvent s'en procurer à des prix raisonnables en s'adressant à

H. J. MONTAGNET,
27 fév—2m Vieux Carrondelet.

Chauffage à bon marché.
RÉDUCTION DANS LE PRIX DU COKE.

Bureau de la Compagnie de Gaz de la N.-O.
Nouvelle-Orléans, 1er février 1880.

A PARTIR DE LUNDI, 2 février, le prix du Coke sera réduit à 30 cents le quintal. Rendu à domicile.

15fév—1m V. WALLACE, Secrétaire.

SEMENCE DE RIZ
3,000 sacs.
De la Caroline et de Mandeville.
A vendre par
REISS & CO.
20 janv—1m 109 et 111 rue Pelite.

A. CASSARD, Courtier,
No 16 rue St-Charles.
Payé les TAXES DE VILLE et d'ETAT ainsi que les LICENCES à ses expensés [illegible]
[illegible]

Les Meilleurs Pianos
ET
Les Plus Populaires
A
Grunewald Hall
14, 16, 18, 20 & 22
RUE BARONNE.

Il vient d'être ouvert un immense département de Chapeaux à l'ETOILE ROUGE.

CHAPEAUX
Pour Hommes depuis 50 cts.
CHAPEAUX
Pour Enfants depuis 25 cts.
ARRIVAGE
D'un grand assortiment de Chapeaux fins pour tous les âges et à tous les prix.

Articles de Voyage.
MALLES, VALISES, Etc., Etc.,
De toutes les grandeurs et à tous les prix.

COLOSSAL ASSORTIMENT
—DE—
CHAUSSURES
—A—
L'ETOILE ROUGE.

GRAND DEPARTEMENT DE
CHAPEAUX
POUR
HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS
—A—
L'ETOILE ROUGE.

MALLES! MALLES!!
Un Département Spécial pour Articles de Voyage, à
L'ETOILE